

Trucs pour préparer vos arguments lors de la rencontre avec l'employeur

La prévention peut s'avérer rentable de bien des façons. En plus d'assurer la santé et la sécurité des employé-es, les améliorations proposées pourront bien souvent en générer d'autres, notamment sur le plan de l'organisation du travail et de la planification des tâches.

Voici quelques trucs qui vous permettront d'avoir des arguments de qualité à présenter à votre employeur et obtenir plus facilement son aval :

1. Appuyez-vous sur la réalité observée dans le milieu de travail.
2. Appuyez-vous sur la recherche documentaire effectuée auparavant.
3. Vérifier bien que vos informations sont exactes et rigoureuses.
4. Profitez de l'aide du comité exécutif syndical et des membres concernés par l'objet de discussion pour augmenter la crédibilité de vos interventions. L'implication des membres permettra également par la suite de faciliter l'implantation de la solution.
5. Profitez des conjonctures favorables pour avancer en prévention, être persévérant et ne pas lâcher prise.
6. N'hésitez pas à utiliser un article de loi ou une partie du règlement qui s'appliquait au sujet à discuter avec l'employeur. Vous mettrez ainsi plus de poids à votre demande. Comme nous l'avons vu précédemment, les lois et les règlements sont là pour confirmer des droits et des obligations qui doivent être respectés. Ce sont des outils importants.